

La Résidence du Val Vert, c'est aussi la possibilité de pouvoir bénéficier d'un **accueil temporaire**.

Deux appartements sont destinés à satisfaire les demandes d'accueil sur des courts séjours (au plus 3 mois). Ceux-ci sont meublés, équipés en vaisselle et linge de maison et permettent aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'un accueil sécurisé sur un temps déterminé.

Cet accueil s'adresse aux personnes qui sont :

- Soit seules pendant l'hiver
- Ou durant les vacances de leur famille
- Ou ayant besoin d'être entourées momentanément.

**Tarifs au 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012:**

- 1 semaine : 125.10 €
- 2 semaines : 211.10 €
- 3 semaines : 294.30 €
- 1 mois : 381.10 €

*Pour tout renseignement prendre contact auprès de  
Madame MOUSSAY*

*Tél : 02.33.37.38.10*

*Fax : 02.33.38.86.14*

*Mail : [frpa@lafertemace.fr](mailto:frpa@lafertemace.fr)*



***CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE***



**RÉSIDENCE «LE VAL VERT»**

**FOYER LOGEMENT**

Contact : Madame MOUSSAY - Directrice

☰ : 4 rue d'Alençon - 61600 La Ferté Macé





☎ : 02.33.37.38.10 - Fax : 02.33.38.86.14

Mail : [frpa@lafertemace.fr](mailto:frpa@lafertemace.fr)

La Résidence du Val Vert est un foyer logement pour personnes âgées (structure non médicalisée avec hébergement permanent en appartement individuel et possibilité de services collectifs facultatifs). Cet établissement est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de LA FERTÉ MACÉ.

Idéalement située (200 mètres du centre-ville), la Résidence bénéficie d'un environnement paisible et verdoyant offrant calme et détente avec toutes les commodités des commerces et services du centre-ville.

L'établissement comprend :

-  6 logements de type F1 (20m<sup>2</sup>)
-  42 logements de type F1bis (36m<sup>2</sup>)
-  6 logements de type F2 (56m<sup>2</sup>)
-  2 hébergements temporaires de type F1 meublé

Les 56 appartements de la Résidence disposent tous d'une terrasse ou d'un balcon, répartis entre deux bâtiments reliés par une galerie.

Chaque appartement comprend:

- Entrée avec grand placard
- Séjour /chambre (prise téléphone/TV)
- Coin cuisine
- Salle de bain (douche, lavabo, WC)
- Cave

Les résidents meublent leur appartement à leur convenance.

#### Tarifs au 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012:

- |                  |   |
|------------------|---|
| - F1 : 319 €     | } + 35.30 € charges mensuelles<br>(eau, chauffage...) |
| - F1 bis : 478 € |   |
| - F2 : 542 €     |   |

L'électricité et le téléphone restent à la charge du résident.

A noter que l'Etablissement est éligible à l'aide personnalisée au logement (APL) attribuée en fonction des ressources, qu'il convient de déduire, le cas échéant, du loyer.

#### Conditions d'entrée et de séjour :

Etre retraité, valide et autonome (GIR 5-6)

Dossier d'admission et règlement intérieur à retirer au bureau de la Résidence.

#### Au sein de la Résidence vous trouverez :



Un **restaurant** qui fonctionne le midi 7j/7 (Tarif au 1<sup>er</sup> JANVIER 2012 : 6,70€/repas). Ce service est ouvert aux résidents mais aussi aux personnes extérieures. Les repas sont préparés par la restauration municipale en semaine et sont livrés en liaison chaude. Pour le week-end et jours fériés (s'inscrire 8 jours avant) les repas proviennent de la cuisine du Centre hospitalier.



Un **foyer**, salon de convivialité avec cheminée



Une **bibliothèque** et son coin TV avec lecteur de DVD



Une **salle d'activité** (décorations de Noël, couture...) et une **salle de sport** équipée de deux vélos d'appartement et de tapis de sol pour gym douce.

#### Accueil et sécurité :

Présence d'une équipe professionnelle à l'écoute des résidents (information, aide aux démarches administratives...).

**Animations régulières** au sein de la Résidence (lecture, chorale, conférences diapos, jeux de société, goûters, repas à thème, animations intergénérationnelles, sorties pique-nique, promenades...). Chaque appartement est équipé d'une sonnerie « **appel malade** » en liaison avec le personnel assurant la **veille de nuit** de 19H30 à 7H30 7j/7 et au personnel de service en journée.